

L'Écho

des Fontaines



Dossier Agenda 21 :
Votre ville s'engage déjà, et vous ?





Grande Chasse aux œufs

Samedi 28 mars

Monsieur le Maire et
le Conseil Municipal
vous invitent à 10 h.



Place du Souvenir Français.



Pour les enfants accompagnés de leurs parents

- 2 Actualité
6 Retour sur...
8 Urbanisme

Dossier

10 Agenda 21

Supplément
à détacher

Questionnaire Agenda 21

Vie de la commune

- 17 Travaux
18 Enfance/Jeunesse
20 Culture
21 Histoire
22 Erdre & Gesvres

Vie des associations

- 23 Solidarité/Santé
24 Enfance/Jeunesse
25 Sports/Loisirs
26 Animation/Culture

Agenda

Photos de couverture :
© a7880ss - Fotolia.com -
Opération nettoyage par le CME - Maison des
insectes - Sortie TAP de l'ALSH - Journée de la
mobilité.

Prochain magazine municipal :
date de dépôt des articles

Les articles et photos des associations devront
PARVENIR EN MAIRIE AU PLUS TARD LE :

Lundi 23 mars

Date de parution : à partir du lundi 4 mai

L'Écho des Fontaines est téléchargeable sur :
www.grandchampdesfontaines.fr

- Responsable de la publication : François OUVARD
- Directeur de la publication : Annick PIERS
- Comité de rédaction :
Annick PIERS et la Commission communication
- Crédits Photographiques :
C.Lorin, Mairie, associations et CCEG sauf mention
- Distribution :
Services Municipaux et Solidarité-Emploi
- Tirage : 2 300 exemplaires
- Conception graphique et mise en page :
Christine LORIN, Service Communication
- Impression et photogravure :
Cartoffset, Vigneux-de-Bretagne, 02 28 01 10 00
- Dépôt légal : à parution



L'Écho des Fontaines est imprimé par
Cartoffset, imprimerie disposant de la marque
Imprim'vert, s'engageant à réduire les impacts
environnementaux liés à l'impression.



Imprimé sur papier labellisé PEFC conforme à
des modes de gestion durable des forêts.

Édito



L'année 2015 a commencé tragiquement. Notre liberté d'expression a été attaquée de la plus violente des façons. Notre pays, comme beaucoup d'autres, a répondu à cette sauvagerie dans un élan remarquable de solidarité. Des millions de citoyens se sont unis pour défendre la liberté d'écrire, de parler, de penser. Ces valeurs, pour lesquelles tant de nos ancêtres ont donné leur vie et qui, pour beaucoup, semblaient acquises, sont aujourd'hui remises en question.

Une grande majorité de nos responsables politiques, quelle que soit leur appartenance, appellent à réfléchir sur le rôle de chacun dans l'application des règles républicaines « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Dans notre commune, nous pensons qu'il faut que chaque citoyen puisse exprimer librement son avis sur ce qui règle nos vies quotidiennes. Vos élus locaux ont pour rôle de prendre les décisions les plus justes possibles pour l'ensemble de la population. Votre rôle de citoyen implique que vous vous exprimiez. Votre vote, s'il est l'expression de votre choix de société, ne suffit pas.

Le dossier de ce magazine vous propose de partager l'une de nos préoccupations. Comment avancer efficacement dans l'application des lois concernant le développement durable ? Le développement durable suppose des orientations claires et des choix politiques. Mais aucune décision ne saurait être efficace sans la volonté de chacun d'être acteur de cette démarche écologique.

L'enjeu est de taille. Beaucoup d'idées, d'écrits, de paroles mais pendant ce temps, au niveau mondial, le climat se dérègle, les inégalités et les exclusions s'aggravent, les diversités biologiques et culturelles s'appauvrissent.

Les collectivités locales, en prise directe avec les citoyens, doivent être le premier échelon qui permettra d'avancer dans le sens d'un développement durable, enjeu majeur pour les générations actuelles et futures. Mais pas d'avancée possible sans démarche participative. Nous avons besoin de vous, de votre opinion, de vos idées.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire joint à ce magazine. Il n'est pas exhaustif.

Vous pouvez aussi vous exprimer plus librement par courrier ou courriel, ou auprès du référent Agenda 21 de la Mairie.

**« Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres,
nous l'empruntons à nos enfants »**

Antoine de Saint-Exupéry

Christine BURCKEL

Adjointe à la Culture et à l'Environnement

Actualité

Élections départementales

L'élection des conseillers départementaux aura lieu le dimanche 22 mars 2015 et, en cas de second tour, le dimanche 29 mars 2015, dans les départements (à l'exception de Paris, de la Martinique et de la Guyane).

Nouveautés

Ces élections permettent de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux (le renouvellement avait lieu auparavant par moitié) et voient un nouveau mode de scrutin avec l'élection au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement **conseils départementaux et conseillers départementaux**. Les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Le nouveau découpage des cantons sera applicable lors de ces élections départementales de 2014. En Loire-Atlantique, le nombre de cantons sera divisé par deux : il passera de 59 à 31.

Le nouveau canton de La Chapelle-sur-Erdre compte désormais deux communes supplémentaires : La Chapelle-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre, Grandchamp-des-Fontaines, Treillières et, désormais, Vigneux-de-Bretagne et Fay-de-Bretagne.

Le mode de scrutin

Deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme sont élus dans chaque canton au scrutin majoritaire à deux tours.

Pour être élu au premier tour de scrutin, un binôme doit recueillir à la fois la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % des suffrages exprimés plus une voix), et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au premier tour au moins 12,5 % des voix des électeurs inscrits dans le canton.



Si un seul binôme de candidats remplit cette condition, le binôme ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages après lui peut se maintenir au second tour. Si aucun binôme ne remplit cette condition, seuls les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir au second tour (art. L. 210-1, alinéas 11 et 12).

Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au binôme qui comporte le candidat le plus âgé (art. L. 193).

Qui peut voter ?

Sont électeurs tous les Français et Françaises jouissant de leurs droits civils et politiques, âgés de plus de 18 ans et inscrits sur les listes électorales de leur localité.

*Élections départementales
les 22 et 29 mars 2015*

Quatre bureaux de vote seront ouverts.

*Le bureau N°1 situé à la Mairie ;
Les bureaux N°2, N°3 et N°4, situés
à l'Espace de Cèdres.*

*Référez-vous à votre carte d'électeur
pour connaître votre bureau de vote.*

*Les horaires d'ouverture seront
confirmés sur le site :
www.grandchampdesfontaines.fr*

Peut-on voter par procuration ?

Oui. Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

L'électeur a deux possibilités pour établir sa procuration :

- soit remplir un formulaire cartonné disponible dans les tribunaux, commissariats, gendarmeries ou consulats ;

- **[NOUVEAU]** soit remplir la demande de procuration en ligne ou l'imprimer et la remplir manuellement. À cet effet, un formulaire CERFA a été mis en ligne sur www.service-public.fr.

Le mandant doit ensuite se déplacer auprès des autorités habilitées pour prouver son identité et la réalité de son consentement, puis dater et signer sur place le formulaire. Les autorités habilitées à recevoir les procurations sont les commissariats de police, les brigades de gendarmerie, les tribunaux d'instance ou les consulats. La procuration peut être établie dans le ressort du lieu de résidence ou du lieu de travail.

Opération Toutes Pompes Dehors

Elle se déroulera du 16 mars au 28 mars 2015 dans plusieurs points de collecte de la région des Pays de Loire, et à Grandchamp-des-Fontaines.

L'AOPA (Association Onco Plein Air) organise chaque année un séjour d'été en moyenne montagne pour des jeunes malades du cancer ou de la leucémie, qui sont suivis au sein du CHU de Nantes.



> Groupe des jeunes adhérents de l'AOPA, lors du séjour d'été 2014 en Auvergne.

L'objectif de ce séjour est d'offrir aux jeunes malades une opportunité pour se retrouver et partager leurs expériences face à la maladie

et aux soins, tout en se soutenant les uns les autres dans le but de vaincre leur maladie. Pour financer cette initiative, il a été créé en l'an 2000, l'Opération Toutes Pompes Dehors – OTPD - qui engage plus de 1 300 bénévoles dans plus de 750 sites partenaires - dont 50 % d'établissements scolaires - afin de collecter des chaussures usagées mais portables.

Ces chaussures sont revendues au Relais Atlantique, entreprise de réinsertion du groupe Emmaüs, ce qui permet ainsi de transformer ces chaussures en euros pour financer les séjours d'été.

Nous comptons sur la générosité du plus grand nombre pour que le financement du séjour d'été 2015 de l'AOPA soit assuré comme au cours des 14 dernières années. Merci à tous ceux qui, par leur généreuse participation, permettront le succès d'OTPD 2015.

Plusieurs points de collecte sont à votre disposition :

Hall de la Mairie, École Robert-Desnos, École de la Futaie, École Saint-Joseph, Accueil périscolaire et de loisirs Les Farfadets et la Maison des Jeunes.

> Pour tout renseignement :

AOPA (Tél : 02 40 56 12 76 ou par mail à aopa44@wanadoo.fr)

ou le responsable de l'Opération Toutes Pompes Dehors 2015

(Tél : 06 07 42 19 25 ou par mail pelon.marc@wanadoo.fr)

ou sur Grandchamp-des-Fontaines – Marielle NOBLET-BOUGOUIN Tél : 06 16 96 15 74

Site Internet : <http://www.aopanantes.fr/>

Un accueil téléphonique pour les demandeurs de logement social

À l'initiative des bailleurs sociaux de Loire-Atlantique, cet accueil téléphonique opérationnel depuis le 19 janvier 2015 permet à tous les demandeurs de logements sociaux d'avoir un point d'entrée unique à l'échelle du département.

Ce service mutualisé permet d'améliorer l'information apportée aux demandeurs, en spécialisant et professionnalisant le personnel en charge de répondre au téléphone. Les organismes d'HLM de Loire-Atlantique* ont souhaité ainsi s'inscrire dans l'esprit des dispositions de la loi ALUR du 27 mars 2014, qui vise à instaurer un droit à l'information du demandeur de logement social.

* À l'exception de Silène, OPH de la CARENE, qui conserve son propre accueil téléphonique.

> Contact :

Tél : 02 40 89 94 50 (Numéro non surtaxé)

En Bref...

Voyage des seniors

Le programme "Seniors en vacances" propose cette année deux séjours à Damvix (85) : du 5 au 12 septembre, et du 12 au 19 septembre, au choix. Les préinscriptions sont ouvertes.

Renseignements et

inscriptions à l'accueil de la Mairie au 02 40 77 13 26 ou par courriel : contact@grandchampdesfontaines.fr
Attention : nombre de places limité.

Chasse aux œufs

Pour petits et grands, rendez-vous dans les Jardins d'Ashton Keynes le samedi 28 mars. Départ à 10 h sur la Place du Souvenir Français. Les enfants devront être accompagnés de leurs parents.

Avis aux amateurs !

Formation 1^{er} Secours

La Croix Blanche organise une formation PSC1, le samedi 13 juin, toute la journée, pour tous ceux qui souhaitent avoir des notions de secourisme.

Stage limité à 12 candidats.

Tarif : 60 €. Chèque à déposer au cabinet médical : 11 avenue du Général-de-Gaulle à Grandchamp-des-Fontaines.

Renseignements et inscription au 02 40 77 14 33 (matin).

Détecteurs de fumée

Les sapeurs-pompiers de Loire-Atlantique vous rappellent que tous les logements devront être équipés de détecteurs de fumée à compter du 8 mars 2015.

Collecte sacs jaunes

Tous les mercredis semaines paires : 4 et 18 mars

1^{er}, 15 et 29 avril.

Collecte ferraille

En mars :

Le mercredi 4

Les samedis 21 et 28 mars

En avril :

Le mercredi 15 avril

Ouverture jusqu'à 16 h 30 les mercredis et 12 h les samedis.

Actualité

Conseil Municipal Enfants : la première commission de la nouvelle équipe

Pour leur première commission, nos 18 jeunes ont commencé à travailler sur les projets à mettre en place, en partant des propositions de tous les candidats faites lors de la campagne électorale.



> Commission Communication/Événements (de gauche à droite) : Laurence HERVEZ, Paul BOURDET, Clara ONOBION-BÉLEME, Maëlle KLEIN, Clara BARTEAU, Anecy MAILLOT, Sébastien POURIAS, Neil VOILE et Monique REY.

Pour ce premier rendez-vous, les jeunes élus ont commencé à sélectionner et hiérarchiser des actions propres à leur commission.

- Pour la commission Sport/Loisirs : organiser des Olympiades inter-écoles, et créer un mur d'escalade dans le complexe sportif ;
- Pour la commission Environnement/Sécurité : adapter le parcours santé du plan d'eau avec de nouveaux agrès dédiés aux enfants, aménager les trottoirs de la commune et rajouter des poubelles, favoriser le fleurissement et développer les pistes cyclables.



- Pour la commission Communication/Événement : mettre en place des rencontres intergénérationnelles, installer des boîtes à idées dans les écoles, et passer des articles dans le magazine municipal L'Écho des Fontaines. Toutes ces idées seront soumises au Conseil municipal pour délibération.

Retour sur le ressenti des enfants au lendemain de leur élection

Laurine : "Je voulais être élue pour aider la commune et apporter des projets."

Aurore : "Je me suis portée candidate pour proposer et améliorer des choses."

Margot : "J'ai même pleuré tellement j'étais émue d'être élue".

Baptiste : "Je vais prendre mon rôle très au sérieux."

> Commission Sport/Loisirs : Margot BAUDIN, Arnaud LOISON, Patrick GIRARD, Sacha ONILLON, Véronique BARBIER, Valentine LUSSEAU, Baptiste BROC'H, Laurine GANDIN et Capucine LACARRIÈRE.

> Commission Environnement/Sécurité : Aurore PANSARDI, Valentine FOGLIA, Paulin ADAM, Lesly LUCAS, Alain GANDEMER, Marion RAROG, Hugo MALARD, Dominique THIBAUD et Marie BOUGUER.



Aucun doute à avoir, tous ces jeunes se sentent investis d'une mission.

Cet engagement civique souligne bien une réelle volonté de s'exprimer sur des projets à mettre en place.

Hommage à Patrick LANDAIS

Patrick LANDAIS, figure locale et municipale, nous a quittés en ce début d'année.

Conseiller municipal de 1979 à 1995, membre du Centre Communal d'Action Sociale depuis 1979, bénévole au Comité des Fêtes et au Grandchamp'Bardement, il a également rendu de nombreux services à nos concitoyens.

M. Le Maire, François OUVRARD, souhaite souligner son implication et son soutien actif lors des différentes

manifestations de la commune. **Avec l'ensemble du Conseil municipal**, il adresse à sa famille son témoignage d'amitié et de sincères condoléances.

Le Comité des Fêtes de la commune tient également à témoigner :

« Patrick nous a quittés brutalement début janvier. Après une trentaine d'années au sein du Comité des fêtes, nous lui rendons hommage ce jour avec une pensée particulière pour sa famille. »



Jumelage : plus de 20 ans d'existence !

La toute première prise de contact avec le village d'Ashton Keynes, qui est situé au cœur de la magnifique région du Wiltshire, date de 1991. Ensuite, nos deux communes se sont officiellement jumelées dès 1992.



En avril 2012, pour fêter dignement l'anniversaire de leurs 20 ans d'amitié, une soixantaine de Grandchampenois se sont rendus dans le village anglais. Au cours de leur séjour, ils ont eu le plaisir de participer à plusieurs rencontres très festives : lancer de bottes sur gazon, danses écossaises, soirée musicale au pub du *White Hart*. Ils ont aussi visité Salisbury, le site de Stonehenge et, bien sûr, les alentours du village d'Ashton Keynes. Ils ont également beaucoup apprécié la gentillesse de leurs familles d'accueil.

En avril 2014, 63 amis Anglais sont venus nous rendre visite. Toujours fidèles au rendez-vous, **Gwen et Keith ASTIN** ont fait partie de ce voyage.

Malheureusement, **Keith**, membre fondateur de notre jumelage, était déjà malade et il nous a quittés le 30 novembre dernier. Nous n'oublierons jamais son dynamisme et sa jovialité.

Au printemps 2016, c'est donc au tour de notre commune d'aller au Royaume-Uni... En prévision de ce futur séjour, une commission s'est déjà mise au travail.

Son objectif principal est d'organiser une grande manifestation, la plus conviviale possible, permettant aux familles grandchampenoises, intéressées par cette belle aventure, de se rencontrer et de passer ensemble un très agréable moment.

Les bénéfices récoltés lors de cette manifestation seront entièrement destinés à aider les familles grandchampenoises dans le financement du voyage au Royaume-Uni...

La commission de jumelage a déjà tenu deux réunions d'organisation, les 8 décembre et 2 février derniers.

> Contact :
Jean-Pierre VIAUD
Courriel :
viaud.jpc@wanadoo.fr



> Cofondateur en août 1990 du jumelage entre sa commune Ashton Keynes et celle de Grandchamp-des-Fontaines, Keith ASTIN s'est éteint le dimanche 30 novembre dernier à l'âge de 79 ans.



> Keith ASTIN avec son épouse Gwen, en avril 2014, lors de sa dernière visite dans la commune.



> La fin du séjour de nos amis Anglais, lors de leur déplacement en avril 2014.



> Les responsables du jumelage (de gauche à droite) : Neil BURSTON (Ashton Keynes) et Jean-Pierre VIAUD (Grandchamp-des-Fontaines).

Retour sur...

La cérémonie des vœux du vendredi 9 janvier

Pour la première fois, la cérémonie des vœux organisée par la Municipalité était ouverte à tous. Plus de 300 personnes étaient présentes pour assister aux discours de M. Le Maire et du vice-président de la CCEG. Au programme, le bilan de l'année passée, les perspectives de l'année à venir et des remises de médailles pour des personnes impliquées dans la commune, jugez plutôt !



Trois bénévoles d'associations ont reçu la médaille de la Ville

- **Marie-Jeanne NIEL** qui fait partie de plusieurs associations depuis des années, dont le GRAD (Grandchamp Randonnée Animation Détente) ;
- **Jean-Claire PIOU** (au centre) pour ses activités au sein de La Croix Blanche, et toutes les formations aux 1^{er} secours qu'il a animées tout au long de ces années, notamment pour une cinquantaine d'employés municipaux ;
- **Max LANDAIS** (à gauche), très actif au sein de l'association du Don du Sang et pour laquelle il œuvre toujours au niveau cantonal.

Les poussins du Poney-Club des Fontaines à l'honneur

Pour avoir obtenu la médaille d'or au championnat de France en horse-ball, les 9 membres ont reçu des mains du Maire, François OUVRARD, sous les applaudissements du public, une coupe collective et un cadeau personnel pour chacun d'eux, en présence de leur entraîneur Frédéric GOISBAULT. Félicitations à cette équipe bien prometteuse !

> Les poussins médaillés d'or : Lou CLÉMENT, Li lou BOISTEAU, Maélie AGIUS, Louen LE PAIH, Carmen RACINE, Camille DERBANNE.



Jean-Luc DURAND à l'honneur

Pour ses 31 années consacrées au service de ses concitoyens, Jean-Luc DURAND, ancien Maire, a reçu des mains du député Michel MÉNARD, la médaille de l'Assemblée Nationale. François OUVRARD, Maire actuel, lui a également remis le titre de Maire honoraire et la médaille de la Ville. Merci, Monsieur DURAND.



> Jean-Luc DURAND, entouré de François OUVRARD et Michel MÉNARD (à droite).

Exposition Couleurs en Hiver

Plus de 500 visiteurs pour ce rendez-vous artistique de ce début d'année qui aura attiré les amoureux de peinture, de poteries, d'ouvrages textiles, de photographie et d'objets insolites.

La 16^e édition, du 16 au 19 janvier dernier, présentait les talents grandchampenois avec, comme invité d'honneur, Bernard M-Y GIBERT, peintre pastelliste.

Son univers est inspiré de ses voyages et ses rencontres. Avec le pastel, ce bâton en forme de craie, plus ou moins affûté, l'artiste peint dans un style hyperréaliste des portraits, des fleurs,

des paysages maritimes et fluviaux. Il travaille la matière avec les doigts et réalise ses œuvres comme une caresse. Durant quatre jours, le public a pu apprécier ses réalisations et parler avec l'artiste, aussi généreux sur sa toile qu'en relations humaines.

Autour de lui, se côtoyaient petits et grands artistes, des habitués mais aussi de tous jeunes artistes en herbe, comme Briek HALGAND pour ses sculptures transformées à partir d'objets de récupération, et Lola BAZANTÉ qui a exposé une aquarelle.

> Lors du vernissage, François OUVRARD, Maire, entouré de Bernard M-Y GIBERT (à gauche) et de Christine BURCKEL, Adjointe à la culture.

Et toujours la présence de Loïc LE TEUFF qui nous émerveille pour ses réalisations minutieuses en bois chantourné, dont la splendide cathédrale de Milan, vêtue de ses vitraux colorés.

Les visiteurs ont pu découvrir également des photographies, de la poterie, des ouvrages en textile, et les objets insolites de Pierre HENNION.



> La souris de Briek HALGAND.



> Loïc LE TEUFF devant l'admiration des enfants.



La galette des rois offerte aux aînés dans la nouvelle salle

Pour M. Le Maire et quelques conseillers municipaux, ce fut l'occasion d'aller à la rencontre du club du 3^e âge, nouvellement installé dans la salle polyvalente du Village des Aînés, baptisée **Espace des Frênes**.

Une quarantaine de personnes peuvent prendre place autour des tables, lors de leurs après-midi dédiés aux jeux.

François OUVRARD a pu échanger avec eux quant à leur ressenti sur cet espace qui leur est réservé en priorité.



> M. Le Maire, ci-dessus, accompagné de plusieurs adjoints, dont Fabienne BARDON et Monique REY, ci-contre, pour un "goûter presque parfait".



Urbanisme

La numérotation des villages

La numérotation des villages s'est faite progressivement. En 2006, elle a concerné les villages de Curette, la Lœuf, la route de la Rochère, les Hauts de l'Aulne, puis en 2011, les villages des Chesnais, la Chesnaie Minier et la Favrière.

M. Le Maire déclare :
"Lors de la campagne municipale 2014, je m'étais engagé à terminer cette numérotation des villages et des lieux-dits pour fin 2014. C'est donc avec quelques mois de retard que ce travail méticuleux voit son aboutissement. Je remercie très sincèrement le groupe de travail qui s'est totalement investi dans cette mission."

Quels sont les avantages de la numérotation ?

La numérotation des villages permet, grâce à une identification numérique de chaque habitation en complément d'un lieu-dit, de diminuer la circulation automobile et des nuisances liées, lors de la distribution du courrier, des colis et de tout passage de visiteurs.

Quels sont les objectifs ?

La numérotation des villages rentre ainsi dans une logique :

- d'optimisation du temps de travail pour le facteur et les livreurs ;
- d'efficacité dans la distribution du courrier pour les facteurs remplaçants ;
- de rapidité d'intervention des services de secours et de sécurité, en cas de besoin.

La méthodologie

Depuis le mois de septembre, un groupe de travail s'est organisé afin d'étudier le dossier. À ce groupe de travail constitué d'élus, a été associé Michel OLIVON, ancien agent technique de la commune, aujourd'hui à la retraite.

Aucune boîte aux lettres n'a de secret pour lui car, durant son activité, Michel était aussi responsable de la distribution du magazine municipal.

La commune de Grandchamp-des-

Fontaines a adopté le système de numérotation métrique : le numéro attribué correspond à la distance exprimée en mètre, entre le point d'origine de la voie et l'habitation en question, avec une affectation des numéros pairs/impairs de chaque côté de la voie. Le début d'une voie se détermine à l'extrémité de celle-ci se trouvant le plus près de la Mairie.

Ce système comporte de nombreux avantages par rapport au système traditionnel qui classe les numéros les uns à la suite des autres.

Ainsi, cela :

- facilite la localisation des habitations ce qui permettra entre autres d'aider les services de distribution. L'adresse recherchée devient plus évidente puisqu'elle correspond à une distance métrique qui se calcule simplement dans le véhicule ;

- assure l'intervention rapide des services de secours et de sécurité. Par exemple, ce système permet aux pompiers de situer exactement la borne à incendie la plus proche ;

- simplifie la gestion des nouvelles constructions. En effet, celles-ci pourront être insérées entre deux existantes sans avoir à renuméroter les habitations suivantes ou utiliser des numéros Bis et Ter.

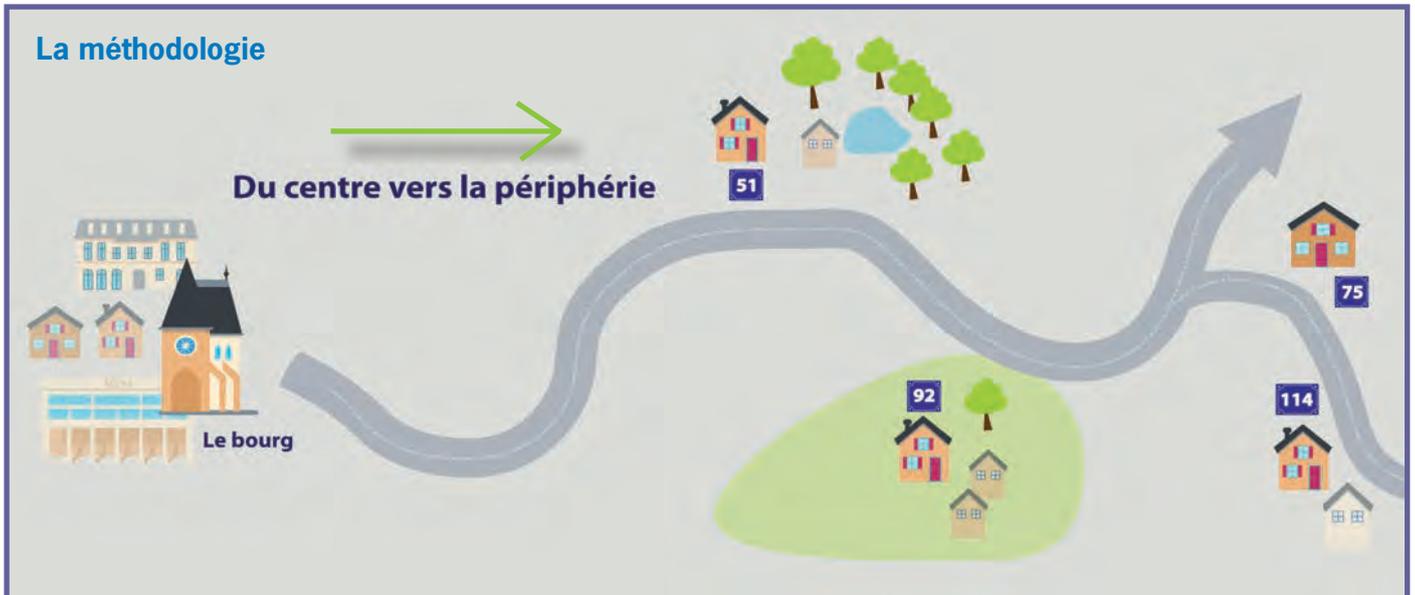
Dans la plupart des cas, les noms de lieux-dits et de villages seront maintenus, afin de préserver les traces du passé. Ils seront intégrés dans le principe de numérotation, comme par exemple :

M & Mme DUPONT
2041 route de Rennes
Le Margat
44119 Grandchamp-des-Fontaines



> Le groupe de travail, constitué de conseillers municipaux, d'agents communaux et de Michel OLIVON (au centre).

La méthodologie



L'information aux services

En parallèle, un diagnostic de la signalétique routière a commencé (panneaux directionnels, lieu-dit, etc.), pour faire ressortir les dysfonctionnements et y pallier.

Une fois ce travail réalisé, la distribution des plaques dans les boîtes aux lettres pourra être envisagée.

À ce moment précis, La Poste sera informée du changement d'adresse.

La Mairie se charge de transmettre directement la nouvelle numérotation au cadastre, à ERDF, à La Poste, à France Télécom/Orange, au SDIS, au SAMU 44 et aux différents services à la population de la CCEG (déchets, transport scolaire, SPANC).

Les services municipaux (élections, facturation, etc.) intégreront la nouvelle numérotation dans leur base de données.

Pour éviter tout retour de courrier, nous vous invitons à faire votre changement rapidement, une fois la réception de la plaque faite dans votre boîte aux lettres.

Profitez du site

<https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>

pour informer rapidement les principaux organismes publics et privés de votre changement d'adresse postale.

Rappel sur l'installation de la boîte aux lettres

• Un accès facile et sûr

Pour être en mesure de recevoir son courrier et ses colis dans de bonnes conditions, toute habitation doit disposer d'une boîte aux lettres située en limite de propriété, en bordure d'une voie ouverte à la circulation publique.

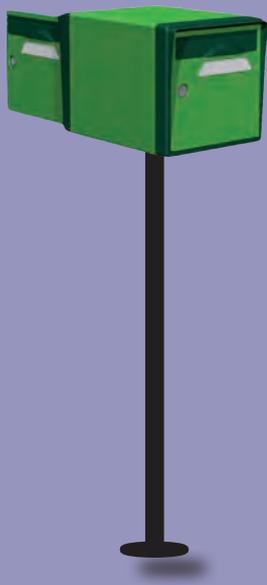
Cette accessibilité permet d'éviter les intrusions dans les propriétés privées et participe à la rapidité et à la sécurisation de la distribution des objets.

• Un positionnement dans les normes

À hauteur comprise entre 1 m et 1,50 m* du sol, la boîte peut éventuellement être incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans un mur de clôture.

L'accès à la boîte doit pouvoir se faire directement de l'extérieur, sans difficulté et sans risque. Il faut veiller à ne pas la placer derrière un grillage, s'assurer qu'elle soit hors de portée des chiens et garder ceux-ci attachés lors du passage du facteur.

* Cote prise par rapport au-dessous de la boîte aux lettres



© jackbooser - Fotolia.com

Dossier Agenda 21

Un petit point d'histoire sur le développement durable

Voici les quelques grandes étapes depuis 45 ans.



1970

Le Club de Rome



Nos ressources ne sont pas éternelles !

Et les générations futures comment vont-elles vivre

Des scientifiques, des industriels, des fonctionnaires et des économistes de 53 pays ont formé des groupes de réflexion autour des problèmes de la surexploitation des ressources et des inégalités mondiales. Leur rapport « Halte à la croissance » fait émerger les premières notions de développement durable.

Programme des Nations Unies pour l'Environnement



1972

1^{er} Sommet de la Terre à Stockholm créé par l'ONU.
Pour la première fois, les différents liens entre environnement mondial et impératifs de développement sont officialisés. C'est la naissance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.



1987

Rapport « Notre avenir à tous » ou Brundtland

Il donne pour la première fois une définition du terme « développement durable » et fait le lien entre les questions sociales, économiques, culturelles et environnementales.

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »



1992

Sommet de la Terre à Rio

Définition des orientations fondamentales en matière de développement durable.

173 chefs d'état adoptent le programme d'action « Agenda 21 »

qui engage les collectivités par son chapitre 28 du texte final :

« [...] les collectivités jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation, et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable. »

« Agenda » signifie un ensemble de choses à planifier et « 21 » pour le 21^e siècle, tout simplement !



Sommet du Millénaire des Nations Unies

2000

189 États membres des Nations Unies se fixent
8 objectifs pour 2015.



Égalité des sexes



Éducation primaire



Environnement durable



Pauvreté et faim



Mortalité infantile



Maladie



Santé maternelle

Partenariat mondial



Protocole de Kyoto

2005

Entrée en vigueur du protocole de Kyoto, signé en 1997 et ratifié actuellement par 194 États et l'Union Européenne (chiffre de 2014). Pour entrer en vigueur, il devait être ratifié par au moins 55 pays développés générant 55 % minimum des émissions de CO₂ du monde en 1990.

Ce protocole vise la réduction des gaz à effet de serre.

2009-2010 Grenelle I et II



En France



Le Constat :

Le bilan, après 20 ans d'une politique de développement durable, est mitigé. Le PNUE observe seulement une amélioration dans 4 cas sur 500 objectifs internationaux signés.

La déclaration finale de 2012, signée par les 193 pays présents, s'articule autour de deux thèmes principaux : la réalisation d'une économie verte et la création d'un cadre institutionnel pour instaurer une gouvernance internationale.



RIO+20

2012 Rio + 20

Aujourd'hui, où en est-on ?



En France

En France, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie continue de créer et développer ses outils pour la mise en place d'une politique de développement durable sur le territoire.

En 2015, il existe près de 500 communes avec un Agenda 21 labellisé.

L'année 2015 est placée sous le signe du Climat. De nouveaux accords, rapports divers et forums sur des thématiques précises rythmeront les 12 prochains mois, et permettront de faire un point sur le développement durable depuis 2012.



Dossier Agenda 21

Une stratégie pour une ville durable

Lancement de la 2^e étape du diagnostic : la participation citoyenne

Le développement durable se construit dans la durée. Il vise à léguer à nos enfants un monde plus respectueux de l'homme et de son environnement. C'est une démarche collective et individuelle. L'Agenda 21 est seulement un outil du développement durable. C'est une feuille de route des actions à mener, créée collectivement entre tous les acteurs locaux.

Genèse du projet

La Municipalité veille depuis de nombreuses années à intégrer des critères de développement durable dans ses actions, en lien notamment avec les engagements de la France en 1992 à Rio et au Grenelle de l'Environnement I et II. Néanmoins, elle a souhaité aller plus loin et créer un Agenda 21 communal, comprenant des objectifs clairs et précis à réaliser dans les prochaines années. Le but est de répondre, au mieux, aux besoins et envies des habitants de Grandchamp-des-Fontaines. Pour

mettre toutes les chances de son côté et construire un véritable Agenda 21 participatif, la Municipalité a nommé un référent en Mairie qui sera votre interlocuteur tout au long de la démarche. De plus, le Conseil Municipal a voté, par une délibération officielle en septembre dernier, la création d'un programme d'actions adaptées au territoire, aux habitants et au budget.

Calendrier de la démarche Agenda 21

Comme indiqué dans le dernier numéro de l'Écho des Fontaines, le diagnostic interne commencé depuis quelques mois arrive à son terme. Ce sont plus de 230 actions, tous services confondus, qui ont été recensées dans les 3 domaines du développement durable : l'environnement, le social et l'économique. Vous pouvez retrouver une sélection de ces actions sur le site internet à la rubrique : « Ma ville s'engage déjà ». Aujourd'hui, la Municipalité a besoin de

vous pour terminer son état des lieux du territoire. La participation du plus grand nombre est primordiale car les acteurs locaux sont partie intégrante du problème et de la solution.

Sans adhésion de l'ensemble des acteurs, la démarche Agenda 21 perd de son sens.

Lancement de la participation citoyenne

Vous trouverez ci-contre un questionnaire à remplir sur le développement durable qui nous permettra de recueillir vos impressions sur la qualité de vie grandchampenoise, ainsi que vos souhaits futurs pour la commune.

C'est une occasion pour chacun de faire part de ses attentes en termes d'environnement, de cadre de vie, de déplacement, de culture, de loisirs et de vie associative. Autant de sujets qui vous concernent au quotidien.

Les Journées de l'Audition

En mars : 2 temps forts pour jouer, s'informer et tester son audition.

Dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition, la Municipalité vous propose 2 journées de sensibilisation et d'informations.

Jeudi 12 mars

Rendez-vous dans le nouvel Espace des Frênes, au village des Aînés, pour profiter d'un test auditif gratuit réalisé par un audioprothésiste.

Expositions et quiz seront également disponibles toute la journée pour vous permettre de vous informer au mieux sur les risques liés à l'audition.

> Ouverture au public :

Le 12 mars - Espace des Frênes
10 h à 12 h et 14 h à 18 h

> Inscription en Mairie

pour un test auditif au 02 40 77 13 26

Samedi 14 mars

Pour prolonger le dialogue et la sensibilisation, un espace entièrement dédié à l'audition sera ouvert au public le samedi 14 mars à l'Espace des Cèdres. Venez profiter d'un atelier « Bébé signe » le matin et une initiation langue des signes l'après-midi. Tout au long de la journée, vous pourrez également retrouver l'exposition sur l'audition et le quiz.

> Ouverture au public :

Le 14 mars - Espace des Cèdres
10 h à 12 h et 14 h à 18 h

> Inscriptions et renseignements en Mairie :

Atelier « Bébé signes »

Gratuit - durée 1 h

Atelier « Langue des signes »

Gratuit - durée 1 h





Le développement durable et vous ?

Un Agenda 21 vise à répondre aux besoins de toute la population. C'est un programme d'actions qu'une collectivité se fixe pour répondre aux enjeux du développement durable sur son propre territoire.

Pour que cet Agenda 21 soit une réussite, votre avis nous intéresse.

À travers cette enquête, l'objectif est de mieux connaître votre perception du développement durable sur notre commune, d'appréhender nos points forts et nos points d'amélioration et, ainsi, vous offrir des services adaptés à vos besoins dans les prochaines années.

Il est possible de remplir plusieurs questionnaires par foyer en le téléchargeant sur le site de la commune.

Ce questionnaire peut être remis dans l'une des urnes prévues à cet effet et installées à l'accueil de la Mairie, à la Bibliothèque, au Service Animation Jeunesse, au Multi-Accueil et à l'Accueil de Loisirs, **ou par voie électronique** à agenda21@grandchampdesfontaines.fr, **avant le 6 juin 2015.**

Le développement durable chez vous

01 Classez par ordre de priorité de 1 à 9 les domaines d'actions que vous trouvez essentiels.

- Préserver et promouvoir la biodiversité
- Promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables
- Privilégier une consommation responsable, équitable et solidaire
- Entretenir le dialogue avec les acteurs du territoire
- Protéger le cadre de vie
- Créer et dynamiser le lien social et intergénérationnel
- Développer la participation citoyenne
- Soutenir l'emploi et l'économie locale
- Sensibiliser, éduquer pour faire évoluer les comportements
- Autres idées :

02 Quels gestes avez-vous déjà adoptés chez vous ?

- Composter une partie de vos déchets
- Économiser l'eau (mousseur de robinets, chasse d'eau double flux, prendre des douches plutôt que des bains...)
- Économiser l'énergie (baisser la température dans les pièces de vie, achats de produits peu consommateurs d'énergie...)
- Sensibiliser votre entourage au respect de l'environnement
- Faire des achats de proximité (commerçants du bourg, produits locaux et de saison, AMAP...)
- Acheter des produits respectueux de l'environnement (produits biologiques, labellisés...)
- Privilégier les transports doux (vélos, covoiturage, transports en commun...)
- Réduire ou arrêter l'utilisation de phytosanitaires pour le jardin (désherbage, insecticides...)
- Éteindre les appareils hi-fi et vidéo la nuit
- Participer à la vie de la commune à travers les associations, les fêtes de quartiers...
- Apporter votre avis citoyen (réunion publique, conseil municipal...)

03 Pensez-vous être suffisamment informé(e) sur le développement durable

- Suffisamment Moyennement Peu Pas du tout

04 Dans quelle commune travaillez-vous ou étudiez-vous ?

- Grandchamp -des-Fontaines
 Autres communes de la CCEG
 Si oui, laquelle ?
 Nantes Métropole
 Autre

05 Quels moyens de transports utilisez-vous ? (Plusieurs choix sont possibles)

- Voiture
 2 roues motorisées
 Marche à pied
 Covoiturage
 Bus
 Autre

La vie associative et la démocratie locale

06 Quels moyens de communication de la Mairie utilisez-vous le plus souvent ? En êtes-vous satisfaits ?

	Utilisation		Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
	oui	non				
Accueil à la mairie et dans les services						
Site Internet						
Réunions publiques						
Presses locales						
Panneaux d'affichages						
Affiches et flyers						
Magazine <i>Écho des Fontaines</i>						
Banderoles aux entrées de bourg						
Bouche à oreille (associations, voisins, commerces...)						

07 Faites-vous partie d'une association locale ? Si oui, dans quel domaine ?

- Sportive
 Animation locale
 Détente et relaxation
 Solidarité et santé
 Loisirs et culture
 Nature et environnement
 Éducation scolaire
 Histoire et souvenirs

08 Comment trouvez-vous l'offre associative sur la commune ?

- Très satisfaisante
 Satisfaisante
 Peu satisfaisante. Pourquoi ? Que souhaiteriez-vous de plus sur notre territoire ?
 Pas du tout satisfaisante. Pourquoi ? Que souhaiteriez-vous de plus sur notre territoire ?

09 Que faites-vous en tant que citoyen ?

	Je le fais déjà	Je suis prêt(e) à le faire	Je ne suis pas prêt(e) à le faire	Cela m'intéresse, mais je ne le fais pas parce que...
Assister au conseil municipal				
Assister à une réunion publique				
Participer à des soirées-débats				
Participer aux fêtes de quartier				
Participer aux différentes manifestations de du territoire d'Erdre et Gesvres				
Autres :				

Notre vision de la commune

10 Comment estimez-vous les actions menées par la commune dans les domaines suivants ?

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Offres de logements *				
Restauration scolaire				
Action sociale et solidaire				
Services publics municipaux				
Petite enfance et enfance jeunesse				
Commerces de proximité *				
Culture et manifestations				
Transports en commun *				
Économies d'eau				
Économies d'énergie				
Espaces verts				
Information et communication				
Aménagement (voirie, bâtiments, liaisons douces, parkings...)				
Sécurité				
Autres :				

* hors compétence de la commune

11 Quelles actions vous semblent prioritaires pour Grandchamp-des-Fontaines ?

	Très prioritaire	Prioritaire	Peu prioritaire	Pas du tout prioritaire
La préservation des milieux naturels et de la biodiversité				
Sensibiliser les habitants à être plus éco-responsables				
Économiser l'énergie des bâtiments publics				
L'accueil, l'accompagnement et la valorisation des entreprises, artisans et commerçants de la commune *				
La qualité du cadre de vie grandchampenois				
Les services aux personnes en difficulté				
La lutte contre les incivilités et la sécurité				
Renforcement du lien social entre génération, entre voisins, entre villages				
Favoriser les transports doux et le covoiturage				
Améliorer les services publics municipaux				
Développer l'offre culturelle et les animations				
Le soutien aux associations				
La participation citoyenne				
Maintenir l'agriculture locale				
Autres :				

* compétence CCEG

12 Selon vous, quels sont les points à améliorer dans votre commune ?

13 Selon vous, quels sont les points forts de votre commune à soutenir et à développer ?

14 Quels sont les lieux ou manifestations que vous aimez fréquenter sur la commune et ceux que vous n'aimez pas :

15 Êtes-vous heureux de vivre à Grandchamp-des-Fontaines ? oui non

Votre avenir, votre territoire, votre Agenda 21

16 Avant cette enquête, aviez-vous eu connaissance du projet « Agenda 21 » ? oui non

17 Souhaitez-vous contribuer à l'Agenda 21 en participant à de futurs ateliers ? oui non

Si oui, merci de nous indiquer votre courriel, adresse postale, nom(s), prénom(s).

.....
.....

Quel Grandchampenois êtes-vous ?

18 Je suis : un homme une femme

19 Depuis combien de temps vivez-vous à Grandchamp-des-Fontaines ?

moins d'un 1 an de 1 à 5 ans de 5 à 10 ans de 10 à 20 ans plus de 20 ans

20 Lieu d'habitation : le bourg les villages les lotissements

Remarques diverses :

.....
.....
.....

Merci pour vos réponses. Elles sont essentielles pour connaître vos besoins et nous permettre d'avancer dans la construction de notre territoire, tout en respectant une démarche de développement durable.

Votre contact pour l'Agenda 21 de la Municipalité de Grandchamp-des-Fontaines :

Marie BOUGUER, référente Agenda 21
Courriel : agenda21@grandchampdesfontaines.fr
Tél. : 02 40 77 13 26

Vie de la commune

Travaux

La préparation du terrain pour la Médiathèque

Les fouilles archéologiques >
Deux tranchées ont été réalisées en guise d'échantillons pour analyser le sol. Aucun fragment d'une ancienne civilisation n'ayant été découvert, le chantier va pouvoir démarrer.



La coupe des arbres ^
Afin de permettre l'implantation du futur bâtiment, la coupe des sapins s'imposait. Ces arbres seront intégralement remplacés dans le projet d'aménagement de la Médiathèque.

À Bellevue, les travaux continuent...

Sur la zone d'activités
Mise en place de l'éclairage public.



Les cheminements >
Les aménagements des cheminements piétons se poursuivent sur l'axe de la RD39 avec l'application de l'enrobé.



Aménagement des giratoires
Les finitions continuent avec les habillages en pierre sur le giratoire du Cormier.



Réalisation d'un merlon
Pour séparer la zone d'activités du lotissement du Bocage.

Un nouveau cheminement



À l'Accueil de Loisirs des Farfadets
Afin de favoriser l'accessibilité, un nouveau cheminement permet de descendre directement sur la cour des Farfadets.

Vie de la commune

Enfance/Jeunesse

> Multi-Accueil

Retour en images des dernières activités de la crèche municipale



> Sortie à la bibliothèque.



> Les Mamies'livres.



> L'éveil musical



> Visite du Père Noël.

> Relais Assistants Maternels

Changement des horaires

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les heures de permanences du Relais évoluent.

Afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants et à leurs assistants maternels la possibilité de participer régulièrement aux matinées d'éveil, ces animations sont désormais proposées les mardis et vendredis matin. La permanence du vendredi matin est par conséquent reportée. La responsable du RAM, Aurélie AUGER, vous accueille désormais le mercredi matin de 8 h 45 à 11 h 45

avec ou sans rendez-vous.

Les matinées d'éveil ont pour objectifs de proposer un lieu de rencontre, de découverte, et d'échanges entre enfants et assistants maternels.

Ces temps favorisent l'éveil de l'enfant en toute sécurité affective grâce à la présence de son assistant maternel.

Le tout-petit découvre d'autres espaces de jeu, expérimente de nouvelles activités, et rencontre d'autres enfants et adultes.

Rappel des nouveaux horaires

Lundi de 8 h 45-12 h et 16 h-18 h 45 ;

Mardi de 9 h à 12 h uniquement pendant les vacances scolaires ;

Mercredi de 8 h 45 à 11 h 45 ;

Jeudi de 15 h-17 h ;

Vendredi de 8 h 45-12 h (uniquement pendant les vacances scolaires) et de 14 h-16 h 30.

Possibilité de rencontres uniquement sur RDV les mardis et vendredis de 12 h à 13 h 30.

> ALSH des Farfadets

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Dans le cadre des TAP, l'association équitable NAPCE est intervenue auprès des enfants inscrits pour sensibiliser au commerce équitable : jeux de société, diffusion de films documentaires, goûter avec des produits issus du commerce équitable. Avec le thème de la solidarité, les enfants inscrits à cet atelier ont également réalisé une fresque décorative pour le repas des

aînés, et se sont initiés à la langue des signes française et au secourisme.

Jusqu'aux vacances de printemps, des enfants se sont inscrits à un atelier sur les livres. Ils vont constituer un jury pour le prix Pilotis : prix auquel tout le monde peut être juré, et qui permet de découvrir 8 livres d'auteurs invités lors du Salon du livre de Sucé-sur-Erdre.



> Animation équitable avec l'association NAPCE.

> Service Animation Jeunesse (SAJ) Que de projets...

Projet « Pédales sur l'eau »

La réunion du mercredi 14 janvier a lancé le projet. De quoi s'agit-il ? De la création et construction d'une embarcation flottante à partir d'un cadre de vélo !

Ce projet regroupe des jeunes bien sûr, mais aussi des décoristes du Grandchamp'Bardement et un agent des services techniques de la commune. Tous vont œuvrer ensemble, échanger leurs idées et transmettre leurs savoirs pour construire au moins un radeau (deux maximum). En vue de quoi ?

D'une course entre les différentes structures jeunesse de la CCEG investies dans le projet.

Cette course aura lieu le samedi 13 juin à Nort-sur-Erdre pendant le triathlon des enfants, chapeauté par le Conseil Général.

L'échéancier est court, d'autant que la première mise à l'eau d'essai sera à la fin des vacances d'avril. Le groupe est encore ouvert aux inscriptions jeunes. Contactez Caroline au SAJ.



> Lors de la réunion préparatoire.

Les jeunes au Salon du Livre Jeunesse à Sucé-sur-Erdre

Comme depuis 6 ans maintenant, les structures jeunesse s'engagent dans la manifestation intercommunale du Salon du Livre Jeunesse.

Les jeunes sont ainsi conviés à venir découvrir le salon, mais aussi à y être acteurs en faisant vivre l'espace jeunesse implanté.

Cet espace est dédié à l'animation du public de l'événement à travers des activités mises en place dans l'esprit du salon.



> Le stand du SAJ lors de la dernière édition du Salon du Livre Jeunesse à Sucé-sur-Erdre.



> Été 2014 : bivouac à Tharon-Plage.

Le SAJ de Grandchamp-des-Fontaines est une des structures porteuses de l'opération. Les jeunes Grandchampoises ont vécu aux vacances de février une journée de préparation intercommunale avec des ateliers autour de la photo et une création de livre.

Ce sont ces activités qui seront présentées en partie sur l'espace jeunesse du salon. Mais pendant le week-end, ce seront les jeunes qui les feront vivre, à leur tour, au public présent.

Le SAJ a aussi proposé de construire des cabanes à partir de textes les racontant. Le résultat, ainsi que les travaux des autres structures jeunesse, seront visibles les 28 et 29 mars prochain au complexe de la Papinière.

Venez découvrir tout ce qui peut être fait à partir de 19 auteurs-illustrateurs invités... On vous attend !

Séjours été 2015

La soirée de fin janvier avec les jeunes a permis de lancer les projets de Séjours d'été, des vacances organisées par et avec les jeunes.

Trois séjours sont donc en projet :

- un séjour 13/15 ans ;
- un mini-camp 11/13 ans ;
- un bivouac « Water jump » 14/17 ans.

Des actions d'autofinancements auront lieu dès mars-avril, avec la première le dimanche 15 mars avec la livraison de croissants-baguettes-pains au chocolat, et le samedi 11 avril avec le lavage auto au SAJ. Ces actions permettent d'impliquer les jeunes dans leurs projets et surtout de diminuer le coût pour les familles.

Alors les jeunes, venez nous voir au SAJ ou envoyez-nous un petit message afin de savoir s'il reste des places !

> Contact SAJ :
Tél. 02.40.77.15.80
courriel animationjeunesse@grandchampdesfontaines.fr



Nouveau...

... sur la commune



Garage MISTER CAR

- Entretien et réparation de voitures, utilitaires, camping-cars ;
 - Vente de véhicules d'occasion toutes marques ;
 - Dépannage et remorquage.
- Devis gratuit, voitures de courtoisie, carte de fidélité, service voiturier. Pour les sociétés et les associations, tarif préférentiel pour les flottes de véhicules.

> Contact :
MISTER CAR

10, rue Olivier-de-Serres
44119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél : 02 40 31 16 62

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h à 19 h (sans interruption)
Le samedi de 9 h à 12 h.



Avec 15 ans d'expérience, Reynald SOURISSEAU vous propose ses services dans les domaines suivants : **plomberie, chauffage, climatisation et énergies renouvelables** (bois, solaire, aérothermie).

Devis gratuit, étude thermique possible pour répondre à vos besoins. Tarifs forfaitaires intéressants, travail soigné (Lauréat régional du concours du meilleur plombier 2014), qualité du conseil.

> Contact :
Tél. : 06 61 36 35 29
Courriel : azulis.energies@gmail.com

Vie de la commune

Culture

L'actualité de la bibliothèque

Le Salon du livre jeunesse

Il ouvrira ses portes à Sucé-sur-Erdre les samedi 28 et dimanche 29 mars 2015. À cette occasion, les bibliothèques de la CCEG vous proposeront de nombreuses animations, des ateliers pour petits et grands, et aussi des spectacles et des rencontres avec des auteurs/illustrateurs. Vous pourrez également venir admirer les travaux réalisés par les élèves des écoles participant à l'événement....

Prix Pilotis 2015

Les albums du Prix Pilotis sont disponibles dans votre bibliothèque. Vous avez la possibilité de voter pour le

prix « Illustration » et le prix « Texte ». Ce prix est destiné aux enfants et aux adultes sans distinction.

Le lauréat du Prix Pilotis, pour l'ensemble des bibliothèques du réseau, sera déclaré à l'issue du Salon du livre jeunesse le dimanche 29 mars. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre bibliothèque.

Imagine ton super-héros

« Un brin de folie, des crayons, un appareil photo et de l'imagination... » Ce concours photo ou illustration est ouvert aux enfants et aux adultes. Il vous suffit de prendre 1, 2, 3 photos ou de réaliser un dessin... et de transmettre vos coordonnées à votre bibliothèque.

Café Coup de Cœur

Venez nombreux nous parler de vos « Coups de cœur » de lecture en toute convivialité, le samedi 7 mars 2015 de 10 h 30 à 12 h

Lecture de contes

Pour les enfants à partir de 4 ans. Les mercredis 15 et 22 avril 2015
2 séances : 11 h et 16 h

Le prix des Lecteurs en Erdre

Il se termine à la fin du mois de mai. Vous avez encore le temps de découvrir la sélection littéraire 2015 constituée de six romans atypiques, de styles, de cultures et d'univers différents. Faites preuve de curiosité, lancez-vous dans l'inconnu...

Coups de cœur



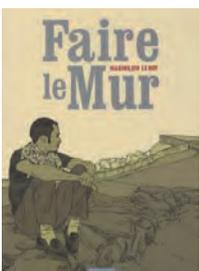
Le liseur du 6 h 27 de Jean-Paul DIDIERLAURENT - Roman

« Peu importait le fond pour Guylain. Seul l'acte de lire revêtait de l'importance à ses yeux. Il débitait les textes avec une même application acharnée. Et à chaque fois, la magie opérait. Les mots en quittant ses lèvres emportaient avec eux un peu de cet écœurement qui l'étouffait à l'approche de l'usine ». Employé discret, Guylain Vignolles travaille au pilon, au service d'une redoutable broyeuse de livres invendus, la Zerstor 500. Il mène une existence maussade mais chaque matin en allant travailler, il lit aux passagers du RER de 6 h 27 les feuillets sauvés la veille des dents de fer de la machine... Dans des décors familiers transformés par la magie de personnages hauts en couleurs, voici un magnifique conte moderne, drôle, poétique et généreux : un de ces livres que l'on rencontre rarement.



Kililana song (T 1 et 2) de Benjamin FLAO - Bande dessinée

« Plutôt courir vite que d'aller à l'école ». À 11 ans, Naïm connaît mieux les ruelles de Lamu que les versets du Coran, malgré les injonctions de son grand frère. Les nombreuses escapades amènent le jeune orphelin à côtoyer des personnages pittoresques plus ou moins honnêtes. Touristes naïfs, trafiquants, vieux shamans et promoteurs immobiliers se croisent dans ce grand récit d'apprentissage...



Faire le mur de Maximilien LE ROY - Bande dessinée

C'est lors d'un premier voyage en Palestine, que Maximilien Le Roy rencontre Mahmoud Abu Stout, dans le cadre d'ateliers de dessins qu'anime le centre culturel du camp de réfugiés d'Aïda. Ils se lient d'amitié et l'auteur y retournera un an plus tard. De cette rencontre est né « Faire le mur », récit dessiné de la vie du jeune Palestinien.

Histoire

> Insigne officiel des maires.



> Mai d'élection.



Honneur à notre élu...

La plantation des "Mais d'élection" est encore tradition en France méridionale. Peut-être vous ont-ils posé question sur la route des vacances ? Ces arbres enrubbannés aux trois couleurs honorent les nouveaux élus. Planté le 1^{er} Mai suivant l'élection, le "Mai" est le symbole du renouvellement entre les membres de la communauté et ceux qui la dirigent.

François.. 1^{er} !

Prénom très à la mode pour un élu : maire, président, pape ! "Vox populi, vox Dei" ! L'arbre de mai fut-il un jour planté à Grandchamp ? Mystère. "Tradition et Progrès", dit la devise communale, mais combien de traditions évanouies. Envoyée la fête des maires.. mais honneur au 26^e élu !

Honneur aussi aux pionniers !

Le 12 novembre 1789, l'Assemblée Nationale Constituante déclare : « Il y aura une municipalité dans chaque ville ou paroisse ». Le 14 décembre 1789, la loi est votée. Déjà un pacte de responsabilités ? Au moins, un début de partage des responsabilités : une révolution.

L'heure du choix...

Difficile dans une population, certes de bon sens et d'expérience comptant, hélas, trop de citoyens analphabètes. De plus, l'Égalité proclamée exclut les citoyennes. Les hommes feront la loi ! À Grandchamp et ailleurs ...

"Je cherche un homme"

disait Diogène, lanterne allumée en plein midi ! C'est au manoir de "Bouchay" qu'on

alla quérir l'homme providentiel : Joseph-Antoine de la Ville Leroulx (1733-1800), négociant, né et mort à Grandchamp. Ses père et grand-père furent avocats au Parlement et la grand-mère Leroulx, née Marie Bonnet, avait pour père Louis Bonnet, procureur du Roy à Nantes, lui-même fils de Jean Bonnet (1573-1664), sieur de la Moultière et de Bouchay : Joseph-Antoine avait donc de profondes racines à Grandchamp et ses capacités devaient répondre aux critères imposés par le "nouveau régime" pour un maire.

1^{er} renouvellement

Il eut lieu fin 1791. Julien Colas, laboureur au Bois Robin, est choisi par les citoyens actifs; maire à 39 ans pour un mandat de 2 ans avec une feuille de route imprécise et un serment à frémir : « Je jure d'être fidèle à la Nation, de maintenir de tout mon pouvoir la liberté, l'égalité ou de mourir à mon poste » ! Mais les événements provoquent un 2^e renouvellement dès fin 1792 : la Terreur est à notre porte. Louis XVI est décapité le 21 janvier 1793 et Jean Rincé, 35 ans, laboureur au Chemin Nantais, accepte la charge de maire pour le bien commun, charge conservée jusqu'en 1800. "Très bon, très honnête homme", écrira l'historien A. Gernoux.

"Changement de donne"

... sur coup d'État, le préfet du 1^{er} Consul Bonaparte désigne un 4^e maire. À peine une nouveauté, le promu Pierre Rincé, 46 ans, laboureur à la Grand'Haie, étant successeur de son frère et ce pour quatre ans. Peut-

être une reconnaissance du savoir-faire des Rincé... et un changement dans la continuité.

L'Empire ouvre une ère de longévité pour les maires de Grandchamp :

De Besné, 25 ans (1804-1829) ; De Coutances démissionne (1829-1830) ; Julien Vincent (1830-1859) ; Julien Jolivet (1859-1864) ; Jean Marie Rincé (1864-1871). Dernier maire "nommé" par le Préfet, son mandat s'achève à l'avènement de la 3^e République. Il en fut ainsi pour tous les maires des communes françaises de moins de 5 000 habitants.

Un inconnu ce Rincé ?

Mais non... Jean Marie Jacob (1822-1887), commerçant à Curette, est le petit-fils de Jean, notre n°3.

"Doté de grandes qualités humaines, homme intègre, infatigable au travail, possédant la grande science de la vie. Sa mort est un véritable deuil pour la commune". (Presse du 23 juillet 1887)

Et non, puisque désormais, nous découvrons ses traits empreints de bonté et de fermeté dans ce portrait pieusement conservé par ses descendants⁽¹⁾ et aimablement transmis. Une chance inespérée pour nos archives et un futur "trombinoscope"...

Pierre AUBRY

(1) Merci à Yves PASGRIMAUD de Nort-sur-Erdre pour le portrait de son arrière-arrière grand-père. Elisabeth, sœur de Yves, fut enseignante à Saint-Joseph, adjointe de P. Aubry.

> Manoir de Bouchais.



> Signature du maître.



> Jean-Marie Jacob RINCÉ

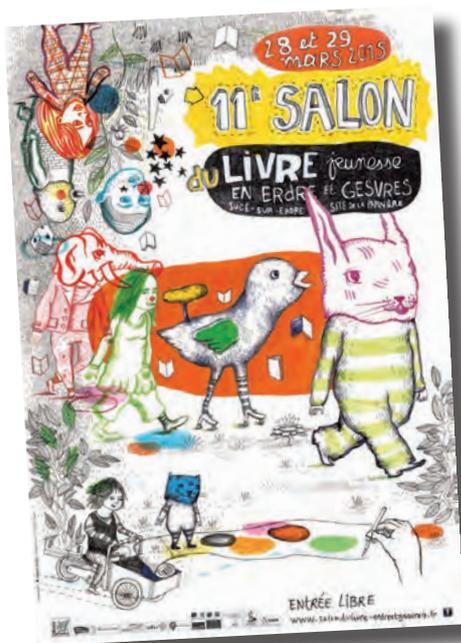
> Curette : Maison et calvaire de M. RINCÉ.



Erdre & Gesvres

Le Salon du Livre jeunesse, entre rêves et réalité !

« Et même que c'est pas pour de faux, c'est pour de vrai... » Les 28 et 29 mars à Sucé-sur-Erdre, le Salon du Livre Jeunesse reprend ces expressions enfantines pour un événement aux frontières du réel, entre le vrai et le faux. Expositions, ateliers, rencontres-dédicaces, lectures, spectacles, conférences... un événement à ne pas manquer et ouvert à tous !



Contes, légendes, fables, héros et super-héros, ils ont bercé notre enfance et construisent l'imaginaire et les personnalités de nos enfants (et de leurs parents avant eux). Pour cette 11e édition, vous naviguerez au gré de cette frontière sinueuse et perméable entre le rêve et la réalité. 19 auteurs et illustrateurs, aux regards différents et innovants, vous guideront sur ce chemin.

Le Salon du Livre, c'est aussi des dédicaces et des rencontres avec les artistes qui ne font pas que signer leurs ouvrages, mais animent également des ateliers ouverts à tous. Le Salon du Livre, c'est aussi des expositions, des animations et des spectacles tout au long du week-end. Les temps forts

d'une année de travail mené par les établissements scolaires et leurs élèves, les bibliothécaires, les structures animation-jeunesse, les bénévoles...

N'attendez plus pour réserver votre week-end et plonger dans les univers originaux, décalés, innovants de ceux qui font vivre la littérature jeunesse.

> Salon du Livre Jeunesse
en Erdre & Gesvres
28 et 29 mars 2015

Salle de la Papinière à Sucé-sur-Erdre
Entrée libre et gratuite

Plus d'info : www.salondulivre-erdreetgesvres.fr

Retrouvez toute l'actualité du Salon
du Livre Jeunesse sur notre page
Facebook !

Le Prix Pilotis

Derniers jours pour voter !

C'est l'événement avant l'événement !

En amont du Salon du Livre Jeunesse, les bibliothèques d'Erdre & Gesvres organisent le Prix Pilotis* : un prix littéraire jeunesse ouvert aux enfants, mais aussi aux adultes curieux.

Le jury de ce prix, c'est vous, alors dépêchez-vous, vous avez jusqu'au 28 mars pour voter pour votre livre préféré dans votre bibliothèque !

*Les auteurs et illustrateurs des sélections du Prix Pilotis : Gwen LE GAC, Anne LETUFFE, Christophe LÉON, Alex COUSSEAU, Philippe LECHERMEIER, Philippe GAUTHIER, Laurent MOREAU et Renaud PERRIN. Vous pourrez rencontrer et échanger avec les auteurs sur le Salon du Livre Jeunesse.

Le compostage, se former et partager sa pratique

Les déchets organiques de la cuisine et du jardin sont une source de richesses pour un jardin plus fertile. Comment ? En les transformant en compost.

Que vous pratiquiez déjà le compostage ou que vous débutiez, pour répondre à toutes vos questions, vous pouvez participer à une journée de formation "guide composteur" proposée par le Conseil Général :

- Mercredi 18 mars à Corcoué-sur-Logne
- Samedi 11 avril à Derval
- Mardi 12 mai à Nantes
- Mardi 2 juin à Saint-Nazaire
- Mercredi 14 octobre à Clisson

Sur inscription auprès du service Déchets au 0810 05 10 20 ou dechets@cceg.fr

La formation se déroule de 9 h à 17 h 30. Attention : le nombre de places est limité.

La participation à cette formation vous permettra ensuite, si vous le souhaitez, d'assister à la rencontre annuelle du réseau des guides composteurs départementaux. Ainsi, vous pourrez échanger sur vos pratiques avec d'autres guides composteurs.



Vie des associations

Solidarité/Santé

Solidarité Emploi



Solidarité Emploi, acteur de l'économie sociale et solidaire du territoire depuis 1985, a une mission d'accompagnement des demandeurs d'emploi afin qu'ils retrouvent le chemin de l'emploi.

En 2014, 125 salariés, 58 hommes et 67 femmes ont effectué 18 908 heures de missions de travail (+ 12 % par rapport à 2013).

Plusieurs nouvelles missions ont été réalisées par Solidarité Emploi :

- opérations de manutention et de nettoyage avec la société de désinsectisation Bug Busters ;
- remplacements d'agents d'entretien des classes et des parties communes, et surveillance en périscolaire dans différentes écoles du canton ;
- missions régulières de nettoyage dans des crèches d'entreprises ;
- missions d'enquêtes qualité « Clients mystères » avec un pockett PC, pour le

compte d'une entreprise de Marseille.

Ces nouvelles missions permettent aux salariés de découvrir de nouveaux secteurs d'activité et d'acquérir expériences et compétences professionnelles utiles à leur insertion.

D'autres missions peuvent être réalisées. En faisant appel à Solidarité Emploi, vous êtes donc notre premier partenaire et vous participez aux parcours de nos salariés.

> Contact :

SOLIDARITÉ EMPLOI

3 rue Martin-Luther-King
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Tél. : 02 40 72 56 92

Courriel :

miseadisposition@solidarite-emploi44.fr

Site internet :

www.solidarite-emploi44.fr

ADT 44-85

L'ADT 44-85, 40 ans d'expérience, est une association d'aide à la personne et de services à domicile. Bénéficiaire de l'agrément qualité, elle intervient auprès de tous : personnes âgées, personnes en situation de handicap, famille, enfant, aidant ...

Notre réseau de professionnels : techniciens de l'intervention sociale et familiale et auxiliaires de Vie, interviennent au domicile des usagers pour : le ménage, le repassage, l'aide aux repas, aux courses, la garde d'enfant, le soutien à la fonction parentale, la gestion du quotidien, les tâches administratives, la toilette, le lever/coucher, l'aide aux transferts...

La Responsable de secteur procède à une étude et une évaluation personnalisées permettant d'apporter une réponse adaptée aux besoins et

attentes des personnes accompagnées. Quelle que soit la situation de l'usager, elle conseille, évalue les besoins, aide à constituer le dossier (financements spécifiques possible en provenance de la CAF, MSA, Conseil Général (APA, PCH, aide sociale), CARSAT, caisses de retraite et mutuelle...) et assure la mise en place suivi des interventions.

> Contact :

Tél : 02 40 51 91 17

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h

Agence ADT :

24 route de Nantes – 44170 Nozay.

Permanence à

Grandchamp-des-Fontaines

1 rue des Cèdres

le vendredi de 9 h/12 h.

Courriel : adt@aideadomicilepourtous.org

www.aideadomicilepourtous.org



Vie des associations

AMAP

L'Amap des Fontaines dresse le bilan de ses activités de l'année 2014.

Lors de son assemblée générale, le 18 avril, il a été procédé à un renouvellement partiel de son conseil d'administration, suite au départ de certains de ses membres issus de la précédente assemblée générale.

Le 22 juin, elle a organisé son pique-nique annuel à la Ferme des Fragnons, chez Sandrine et Peter, ses producteurs de légumes. C'est toujours une journée agréable et conviviale, riche de connaissances et de découverte du métier exercé par les producteurs.

L'Amap des Fontaines a participé, le 28 août, aux « Rendez-vous de l'Erdre » à Nort-sur-Erdre.

Cette animation a été l'occasion de rencontres multiples de plaisanciers, touristes ou simples visiteurs des environs, venus prendre des informations sur le fonctionnement des Amaps. Des produits de nos producteurs étaient offerts à la dégustation et appréciés du public.

Le 6 septembre, l'Amap des Fontaines a retrouvé son stand au Forum des associations. La rencontre des Grandchampenois est toujours un succès et certains ont rejoint notre association.

Le 5 décembre, elle était présente au Téléthon. Des soupes et un vin chaud, préparés par Stéphanie et Alain, ont été servis pendant la soirée. Un jeu questions-réponses autour des produits issus de l'agriculture a été gagné par Pascal BRISON, avec neuf bonnes réponses sur dix questions posées ⁽¹⁾. Il a reçu un panier garni. Ce jeu, les soupes et le vin chaud ont rapporté environ 90 € au Téléthon.

Le 19 décembre, l'Amap des Fontaines a organisé son Marché de Noël, autour duquel plusieurs producteurs étaient présents. Et à la surprise des enfants, le Père Noël est venu leur rendre visite avec une hotte remplie de chocolats. Les adultes n'étaient pas oubliés et ont pu déguster le vin chaud préparé par Frédéric, et savourer rillettes de volailles, fromages et gâteaux.

Les prochaines manifestations de l'Amap des Fontaines :

Son assemblée générale aura lieu le 17 avril 2015.

Elle est ouverte à tous et c'est l'occasion de rencontrer les adhérents et les producteurs. Prendre une adhésion à l'Amap des Fontaines permet d'avoir accès immédiatement aux différents



> L'AMAP était présente aux "Rendez-vous de l'Erdre" à Nort-sur-Erdre.

contrats proposés, sachant qu'elle n'a pas de liste d'attente.

Elle organisera son pique-nique annuel en juin et sera présente au Forum des associations en septembre.

L'Amap des Fontaines répondra, dans la mesure du possible, aux demandes de manifestations organisées par la commune ou dans le cadre de la CCEG.

⁽¹⁾ Le gagnant n'a pas su répondre à « La Patte de Loup, pomme ancienne et rustique, originaire du Maine-et-Loire, de Loire-Atlantique, de la Vendée ». Et vous ?

> Contacts :

alain.gandemer@ganmon.fr
ou amap.gdf@free.fr

Site Internet : <http://amap.gdf.free.fr>

Enfance/Jeunesse

AEPG

Depuis la rentrée scolaire 2014, cinq manifestations ont été menées par l'AEPG : la boum des enfants, le Vide-ta-chambre, le spectacle de Noël, une vente de nougats et une vente de sapins en partenariat avec le magasin Gamm Vert de Treillères.

Merci aux parents et professeurs des écoles pour leur enthousiasme et leur participation au succès de ces opérations.

Pour la suite, rendez-vous :

• samedi 21 mars 2015 : Vide-ta-chambre et boum des enfants ;

• dimanche 19 avril 2015 : participation à l'encadrement du Marathon de Nantes ;

• dimanche 3 mai 2015 : Vide-greniers dans le bourg.

Vous pouvez réserver vos emplacements grâce au flyer déposé dans le cahier de liaison des enfants scolarisés à La Futaie et à Robert-Desnos, en le téléchargeant sur notre site ou vous renseigner au 06 04 12 15 83 (de préférence après 17 h).

• samedi 27 juin 2015 : fête des écoles publiques.



> Le vide-greniers du printemps dernier.

> Renseignements et actualités : www.aepg.fr

Sports/Loisirs

ASG Football

Faisons un bilan de mi-saison des équipes en compétition :

Les U15 B ont été malmenés sur leur 1^{re} phase car ils étaient à un niveau élevé. La descente en 3^e division leur permettra de prendre plus de plaisir dans leur année d'apprentissage du foot à 11.

Les U15 A ont découvert le plus haut niveau départemental, et malgré la descente, ils continuent à se battre pour garder leur place en 1^{re} division sur la 2^e phase, et ils en ont le potentiel.

Les U16, toujours aussi combattifs, ont réalisé une très belle 1^{re} phase, et espèrent figurer au mieux au classement dans leur nouvelle division, pour être à leur niveau l'année prochaine. Les U18 ont manqué de régularité, et sont malheureusement descendus en 3^e div. Ils auront à cœur de montrer que leur réelle place est bien à l'échelon supérieur sur la 2^e phase.

Les seniors B ont débuté la saison difficilement, mais la phase retour annonce des jours meilleurs avec comme but un maintien qu'ils méritent largement.



> L'équipe U16 de cette saison 2014/2015.

Les seniors A ont bien débuté la saison, mais une mauvaise série s'est installée. Le groupe est homogène, et ils peuvent encore aller chercher une place dans la première moitié de tableau, et même plus.

Enfin, les féminines ont terminé la phase aller par une qualification historique dans une phase d'accession. Mais avec la présence de l'ogre FC Nantes, il ne restait qu'une place et elles ont raté de peu leur qualification. Ce n'est que partie remise pour la 2^e phase, elles en ont l'envie et les capacités.

Nous remercions tous les dirigeants bénévoles pour leur implication.

Du 3 au 5 avril 2015, à l'occasion du week-end de Pâques, nos U11 participeront au « Kappa Leclerc Mini Mondial », la Ligue des Champions des Enfants ! Venez nombreux les supporter.

Le 7 mars 2015 à partir de 19 h 30, l'ASG Football organise sa traditionnelle **soirée cabaret** au Complexe des Cent Sillons (tarifs : adultes : 22 € - enfants : 8 €) - Réservations au 02 40 93 05 22.

Grandchamp Tennis de table

Pour bien commencer cette seconde phase, nous avons organisé cette année notre tournoi interne de double autour de la galette des rois. Ce tournoi regroupant les seniors, juniors loisirs et compétiteurs s'est comme toujours déroulé dans un très bon esprit. Il permet de faire se rencontrer ces deux sections du club qui ne jouent pas habituellement aux mêmes créneaux horaires.

À noter cette année que la section loisir du mardi soir est très active, avec un effectif d'une vingtaine de joueuses et joueurs qui aiment à se retrouver autour de la table. Cette année, ce sont deux équipes qui sont inscrites en championnat loisir avec pour leader Christophe HERVEZ et Romuald DAMOTTE qui font aussi partie du bureau du club. Ces équipes tenteront à nouveau de gagner leurs championnats

respectifs. Malheureusement pour le club, peu sont ceux qui sautent le pas pour venir grossir les rangs des compétiteurs alors qu'ils en ont le niveau.

Pour rappel, le club organise son traditionnel **tournoi loisir** annuel le

samedi 21 mars 2015 à partir de 18 h au Complexe des Cent Sillons. Le déguisement sera à nouveau de rigueur.

> Renseignements :

Site Internet : <http://club.quomodo.com/gtt/accueil.html>



> La section Loisir en pleine action lors du tournoi interne.

Vie des associations

Horse Ball Club

La saison reprend au Poney Club des Fontaines...

Sur tous les fronts, les « Grand-champions » sont présents : le concours hippique, le concours complet (discipline qui regroupe dressage, cross et concours hippique), le horse ball mais aussi le TREC (Technique de Randonnée Équestre en Compétition) !

De 8 ans àbeaucoup plus, les cavaliers sont tous motivés pour aller glaner des médailles lors des différents championnats de France en fin de saison.

L'année dernière, nous avons affiché nos couleurs sur les différentes marches des podiums avec 1 médaille de Bronze (en horse ball), 2 médailles d'Argent (en horse ball et concours complet) et une médaille d'Or (en horse ball), sans oublier les autres classements dans les 10 meilleurs cavaliers (ou équipes) français de leur catégorie.

Pas moins de 100 cavaliers du club concourent sous la houlette de Frédéric GOISBAULT, Antoine NEVOUX et Amélie VANBECELEARE.



> L'équipe niveau "National" qui est arrivée 3^e aux derniers championnats de France.

> Marine, jeune cavalière de concours complet.

Nous vous raconterons tout de cette belle saison qui s'ouvre...

> Contact :

Tél. : 02 51 12 13 41

Courriel : poneyclubdesfontaines@wanadoo.fr



ALEOE

St-Viaud 23/11/2014

Hélène et Jérôme ont proposé à une vingtaine de cavaliers, car ce jour-là, les meneurs avaient troqué l'attelage contre la selle, une balade de 23 km, dans les terres du Sud-Loire revêtues des couleurs de l'automne. Balade qui s'est écoulée sur de beaux chemins jusqu'à l'heure de la pause déjeuner qui s'est déroulée dans les installations des écuries du Trapèze que nous remercions pour leur accueil. Ce fut une belle journée embrumée, fraîche mais agréable pour le groupe. Merci à Hélène et Jérôme.

Téléthon 6/12/14

L'ALEOE s'est associée à cette cause humaine et solidaire.

> À St-Viaud, une vingtaine de participants se sont retrouvés pour une balade de 23 km.

C'est tout naturellement qu'elle a proposé à ses adhérents, et à ceux qui le souhaitaient, une promenade qui a réuni douze cavaliers au travers des sentiers de Grandchamp-des-Fontaines. L'hiver était là avec sa fraîcheur mais aussi le soleil.

Nous étions attendus pour déguster huîtres et vin blanc, appréciés de tous. Les fonds récoltés ont été reversés au profit de cette action sociale.

Merci à nos bénévoles (Maria, Anne, Jacqueline) pour leur aide à la préparation et à la Mairie pour l'accès aux Jardins d'Ashton Keynes, offrant ainsi à nos chevaux une pause.

Nous reviendrons l'année prochaine.

> Renseignements :

www.aleoe.org et Facebook



> Pour le Téléthon, le réconfort après la balade.

Animation/Culture

CALG

L'école de musique de Grandchamp-des-Fontaines recrute des musiciens de tous âges sur la commune ou celles avoisinantes afin de créer un orchestre. Les répétitions auront lieu le vendredi de 20 h 30 à 22 h et ont débuté le vendredi 30 janvier.

TROMPETTES, SAXOPHONES, TUBAS, CLARINETTES, TROMBONES, FLÛTES... sont les bienvenus.

N'hésitez pas à participer, venez à la prochaine répétition, elle est SANS ENGAGEMENT.

L'orchestre sera dirigé par notre nouveau chef, Didier MELCK.

INSCRIPTIONS SUR PLACE ou
renseignement au 06 03 08 56 92

Le CALG remercie à nouveau les élèves qui, sous la direction de leurs professeurs, ont présenté un très bon travail à l'occasion de l'exposition Couleurs en Hiver. Arthur, Fabien, Jérémy, accompagnés de leur professeur Guillaume, ont repris des airs rock pour l'ouverture de l'exposition le vendredi soir.

GRAD

Dans l'Écho des Fontaines de Janvier 2015, nous vous présentions les activités à caractère sportif. Dans cette édition, nous exposons les disciplines portant plus particulièrement sur la recherche du bien-être.

Mandalas

« Un moment de pur bonheur ! Un instant magique au milieu du brouhaha de la vie moderne ! »

C'est ainsi que Michèle, l'animatrice, définit cette activité qui allie relaxation active, recentrage, détente, développement de la créativité, organisation de l'espace et plaisir de jouer avec l'harmonie des couleurs.

Atelier proposé aux enfants de 8 à 12 ans le samedi après-midi.

Contact : 02 40 77 10 22



> La représentation de l'école de musique durant l'exposition "Couleurs en Hiver".

Les représentations ont suivi le samedi pour 1 heure d'audition.

Elsa, Maëlis, Nolwen, Fanny, Amy, Ylan, Margot, Camille, Ninon, Malou, Naémie, Marion, Noéline, Justine, Clara, Yasmine, Nathan, Salomé nous ont proposé un répertoire varié.

Prochain rendez-vous le vendredi 20 mars à partir de 20 h au Complexe des Cent Sillons pour l'audition annuelle des élèves qui nous proposeront des morceaux sur le thème de Paris.



> Lors des auditions.

Bien-être par le chant

Un moment proposé pour se faire vibrer, pour le plaisir, pour découvrir les bienfaits du travail vocal grâce à un instrument à la portée de tous : notre voix.

Destinée aux adultes, cette activité réunit ses adhérents le mardi soir, toutes les 2 semaines.

Contact : 02 40 77 10 22.

Yoga

Florence, animatrice diplômée, dispense des séances d'hatha-yoga qui aident à la détente en alliant pratique posturale et discipline du souffle.

Les inscriptions restent ouvertes pour le 3^e trimestre qui débutera fin avril.

Cours le mercredi, le matin de 9 h 30 à 11 h, le soir de 20 h à 21 h 30.
Renseignements au 06 33 38 35 52.



> Le GRAD adopte un nouveau logo. Celui-ci est la création de Guillaume ÉVAIN, fils de Nelly, trésorière adjointe de l'association.

Vie des associations

■ Grandchamp'Bardement

La 11^e édition s'annonce encore plus festive...

En coulisse, les bénévoles de la commission artistique ont déjà préparé la 11^e édition pour laquelle ils ont sélectionné près de 50 spectacles pour votre plaisir.

Réservez dès à présent les **19 et 20 septembre 2015** pour un week-end inoubliable au cœur des Jardins d'Ash-ton Keynes. Magie, jonglage, cirque, danse, acrobatie, poésie et encore plein de belles choses seront à découvrir...

Et cela pour seulement 6 € pour les 2 jours, concert du soir compris. C'est gratuit jusqu'à 12 ans ainsi que pour les personnes à mobilité réduite et leur accompagnateur, tout cela grâce à la participation financière de nos partenaires publics et privés, et grâce aussi

au travail des 300 bénévoles sans lesquels le festival et ses actions ne pourraient avoir lieu.

Rester connecté

Pour rester informé toute l'année sur le festival, découvrir les compagnies sélectionnées en avant-première, les sorties, les réunions et toutes les actions solidaires depuis 2003, n'hésitez pas à consulter le site du festival ainsi que sa page Facebook.

Prochain rendez-vous

Le Petit Chambardement, réunion annuelle d'information et d'inscription des bénévoles, est prévu le vendredi 12 juin à partir de 18 h 30 au Complexe des Cent Sillons.

■ La Comédie des Fontaines

Le samedi 24 janvier, la saison théâtrale était lancée pour une série de 6 représentations de la pièce **T'EMBALLÉ PAS de Christian ROSSIGNOL**.

Une surprise de taille attendait la troupe et les spectateurs à la fin de cette première représentation ! L'auteur de la pièce, venu de Clermont-Ferrand, était dans la salle incognito (pas tout à fait, à l'exception de 2 personnes qui ont organisé son accueil).

Invité à monter sur la scène pour la photo finale, il a été très applaudi. Il n'a pas résisté à montrer sa grande satis-

faction de participer à cette soirée.

« Merci, merci ça me fait chaud au cœur et je suis toujours enchanté d'être applaudi pour mes textes. Je voudrais vraiment ce soir que vous mettiez une salve d'applaudissements supplémentaires pour cette troupe magnifique qui vous a fait passer une belle soirée et a donné vie à mes personnages ! »

Le public, sur son invitation, a repris de longs et chaleureux applaudissements !

Très beau cadeau pour la troupe « La Comédie des Fontaines » qui fête, cette année, ses 25 ans sur la scène de la salle culturelle Jacques-Prévert.

Un grand « MERCI » aux différentes Municipalités qui nous ont toujours apporté leur soutien pendant ces 25 ans !

> L'auteur, Christian ROSSIGNOL, au centre, entouré des comédiens, surpris et flattés de sa visite lors de la première.



© Luc GUYADER



> La C° Tango Sumo dans son numéro Expédition Paddock.

> Pratique : www.grandchampbardement.fr

■ Comité des Fêtes



Le 20 décembre dernier, nous étions réunis pour le marché de Noël des enfants. La météo était propice à la réussite de cette manifestation, avec la présence de notre Père Noël.

Famille et amis ont accompagné nos petits venus chercher leurs présents. Tous ces cadeaux distribués gratuitement étaient offerts par le Comité des fêtes. Château gonflable et calèche pour les petits, vin chaud pour les plus grands, tous étaient satisfaits. Nous remercions les commerçants et bénévoles présents autour de nous. Petit message aux « futurs » bénévoles, vous êtes les bienvenus !

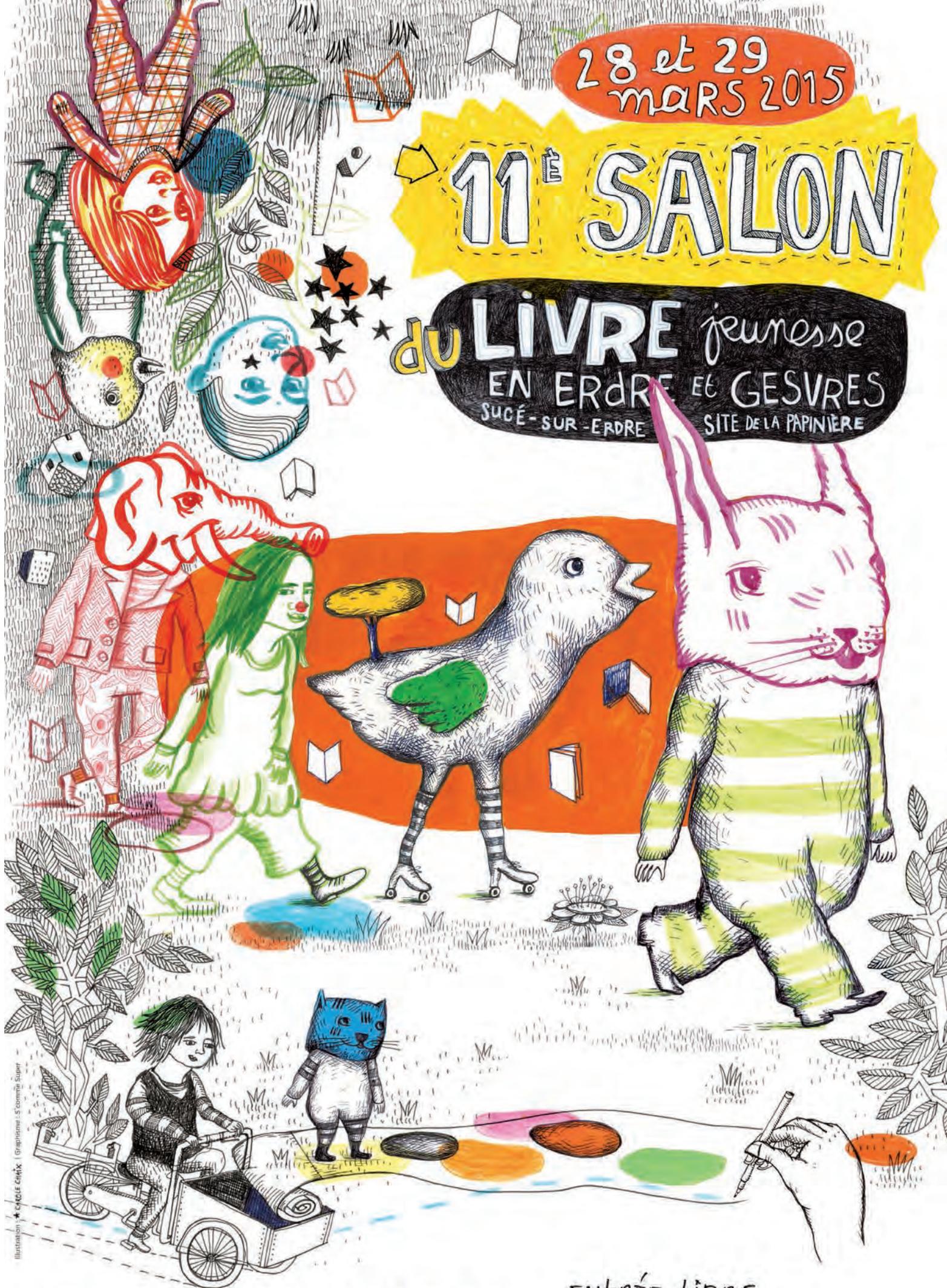
Prochaine manifestation : le pot-au-feu du 14 mars. Pensez-y !

Hommage à Patrick LANDAIS (voir page 4)

28 et 29
MARS 2015

11^E SALON

du LIVRE jeunesse
EN ERDRE ET GESVRES
SUCÉ - SUR - ERDRE SITE DE LA PAPIÈRE



ENTRÉE LIBRE

www.salondulivre-erdreetgesvres.fr



Illustration : SANDIE CHAK - Graphisme : Sophie Supet



Mars Avril Mai

Mars

Dim 1 ^{er}	APC Chasse (06 33 62 81 69)	Assises	Espace des Chênes
Samedi 7	ASG Football (06 63 68 85 01)	Soirée cabaret	Complexe des Cent Sillons
Jeu 12 Sam 14	Municipalité	Journées de l'audition	Espace des Frênes et Cèdres
Samedi 14	Comité des Fêtes (06 15 56 30 93)	Pot-au-feu	Complexe des Cent Sillons
Vendredi 20	CALG	Concert à thème	Complexe des Cent Sillons
Samedi 21	AEPG (06 98 45 74 53)	Boum des enfants et Vide-ta-chambre	Complexe des Cent Sillons
Samedi 21	Grandchamp Tennis Table (06 51 45 90 22)	Tournoi gentlemen	Complexe des Cent Sillons
Dimanche 22	Municipalité	Élections départementales	Mairie + Espace des Cèdres
Jeudi 26	Amitié Grandchampenoise (02 40 77 79 71)	Après-midi dansant	Complexe des Cent Sillons
Samedi 28	Grandchamp Arts Martiaux (06 07 98 00 40)	Soirée dansante	Complexe des Cent Sillons
Samedi 28	Municipalité	Chasse aux œufs	Jardins d'Ashton Keynes
Dimanche 29	Municipalité	Élections départementales	Mairie + Espace des Cèdres
Dimanche 29	RocknSalsa (06 29 66 31 39)	Stage de danse	Complexe des Cent Sillons

Avril

Dimanche 12	Amicale Canine Anne-de-Bretagne (02 40 77 18 82)	Concours Agility	Terrain du Brossais
Vendredi 17	AMAP	Assemblée générale	Espace des Chênes
Mercredi 22	Pétanque (06 29 21 67 47)	Concours vétérans licenciés	Boulodrome de Bellevue

Mai

Dimanche 3	AEPG (06 98 45 74 53)	Vide-greniers	Centre-bourg
Mardi 19	École de la Futaie (02 40 77 12 66)	Spectacle chorale	Complexe des Cent Sillons
Mercredi 20	Pétanque (06 29 21 67 47)	Concours boules	Boulodrome de Bellevue
Ven 22 Dim 24	Amicale Canine Anne-de-Bretagne (02 40 77 18 82)	Épreuves recherches utilitaires	Espace des Chênes
Mardi 26	École Robert-Desnos (02 40 77 10 30)	Spectacle chorale	Complexe des Cent Sillons
Jeudi 28	Amitié Grandchampenoise (02 40 77 79 71)	Après-midi dansant	Complexe des Cent Sillons
Vendredi 29	Badminton Grandchampenois (02 51 12 14 36)	Concours	Complexe des Cent Sillons
Samedi 30	ASG Basket (02 51 12 12 38)	Journée des familles	Complexe des Cent Sillons
Samedi 30	Grandchamp Arts Martiaux (06 07 98 00 40)	Tournoi	Complexe des Cent Sillons
Samedi 30	RocknSalsa (06 29 66 31 39)	Soirée dansante	Complexe des Cent Sillons
Samedi 30	Grandchamp-des-Fontaines/Treillières/ACE	Festi'Jeu	Complexe de Treillières
Dimanche 31	OGEC-École St-Joseph (02 40 77 16 68)	Kermesse	École St-Joseph

Retenez ces dates

■ Mars

Journées de l'audition

Jeudi 12 mars - 10 h à 12 h et 14 h à 18 h - Espace des Frênes
 Samedi 14 mars - 10 h à 12 h et 14 h à 18 h - Espace des Cèdres
 Exposition, atelier, quiz, initiation langue des signes et tests auditifs gratuits (sur inscription)

Élections départementales

Dimanche 22 mars et 29 mars (si 2^e tour) - Mairie et Espace des Cèdres

Chasse aux œufs

Samedi 28 mars - Jardins d'Ashton Keynes - RDV à 10 h sur la Place du Souvenir Français

■ Mai

Festi'Jeu - 11^e édition

Samedi 30 mai - De 14 h à 19 h - Complexe de Treillières

